

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

N^o 2632

L. M. 86.

Dossier concernant un tableau de
Cossiers (Scen) appartenant à
l'Église de Humbek.

2632
Cossiers appart. à l'Église de Humbek.

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

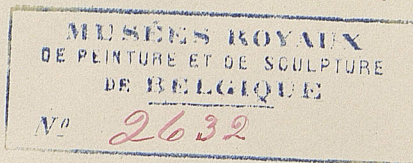
MINISTÈRE
de
L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
et des
TRAVAUX PUBLICS.

Bruxelles, le 29 Mars 1886.

①

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 207 M



N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Messieurs,

Il existe dans l'église de
Humberk un tableau attribué à
Jean Cassiers, fils d'Antoine, qui exigerait
des réparations. Avant qu'une décision
soit prise à cet égard, je vous serais
obligé, Messieurs, de faire examiner
cette œuvre d'art par M^r Leroy,
expert des musées de l'Etat, et de
m'en informer de l'avis qu'il aura
formulé sur la valeur du dit tableau
et l'importance de sa restauration.

Agriez, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Je le Ministre
Le Directeur général,

Duclos

A la Commission
directrice des musées
de l'Etat.

2

Brux. 9 Avril 1886

MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 2632

M^{rs} V. Le Roy
Commiss. Exp. des Menirs

Monsieur le Ministre de l'Agriculture
je vous informe qu'il existe dans
l'Eglise de Humberck, un tableau
attribué à Jean Coessens, qui exigerait
des réparations. Nous vous prions
M^{rs} de vouloir bien examiner cette
peinture et de nous faire connaître
le plus tôt possible votre avis
sur la valeur et l'importance de
la restauration à entreprendre.

Agée. M^{rs}, l'inf. de v^{re} en
t^{re} des.

Je la C. de D.
Le Secrétaire
H

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

2639

Brem. le Decr 1846

3

à M^r Victor Le Roy
Comm. Exp. su

Par votre lettre du 9
Avril j^e, nous vous avons
prié de vouloir bien examiner
un tableau de Cassier, déposé
dans l'École de Humboldt &
de nous faire connaître, le
plus tôt possible la valeur
de cette peinture et de nous
indiquer les frais que
vous désireriez la restauration.

Il nous serait agréable
M^r, que nous voulussions
bien ne pas ayoverner la
solution à donner à cette affaire.

Agre, M^r, l'ap. d. r.
c^o dat.

J. de C. Dir
Ch. Secretaire
1846

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2632

(4)
Brux. 28 Juillet 1886

M^{rs}. V. Le Roy,
Comm. Imp. des Musées

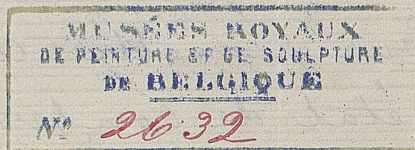
Par votre lettre du 9 avril^{gr}
rappelée le 29 mai suivant,
vous m'avez eu l'honneur de
me demander un rapport
donnant votre avis sur la valeur
d'un tableau de Cosmès
qui se trouve dans l'Eglise de
Hemlebeth et sur l'importance
des frais de restauration de cet
ouvrage.

Il nous serait agréable
que cette affaire fût revenue
une prompt solution.

Agr. etc., l'asp. de ref.
à la S^{te} des.

plus cordialement
Le Secrétaire
R. K.

(5)
Bruxelles, le 2 août 1886



Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que pour satisfaire au désir exprimé dans votre lettre du 9 avril 1886, je me suis rendu à Flumbeek, pour examiner un tableau attribué à Cossiers et représentant la déposition de la Croix.

Ce tableau, de l'école de Van Dyck, ne manque pas de mérite, le corps du Christ, vu en raccourci, et les figures de la Madeleine, de Simeon et de St. Jean sont bien rendus, mais on y voit de nombreux repeints et des parties usées par le nettoyage et par les rayons solaires. Le manteau bleu de la Madeleine a

Monsieur Victor Stienon, Secrétaire de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture,

disparu en partie et a été repeint; le fond est usé.

Pour remettre convenablement cette œuvre en état de conservation, il faudrait la rentoiler sur double tissu, puis faire disparaître le vernis décomposé et les repeints, et restaurer les parties manquantes.

J'estime que la dépense à faire s'éleverait à mille francs.

Les tableaux religieux de Cossiers, de Quellyn & n'étant que des pastiches de Rubens et de Van Dyck, ont une valeur vénale fort minime; et lorsqu'ils sont présentés aux enchères publiques, n'atteignent jamais un prix en rapport avec leur valeur artistique. Un tableau authentique de Cossiers, signé, daté et provenant de l'Eglise S^{te} Marie, a été vendu il y a quelques années avec l'autorisation du gouvernement et n'a pas dépassé deux cent-vingt francs.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Victor Le Roy

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2632

(6)
Brux. 7 août 1886

à M^r. le Ministre des
Agriculture etc

Comme suite à votre
lettre du 29 Mars dⁿ, et dⁿ
des Beaux-Arts, N^o 20904
nous avons l'honneur de
vous faire parvenir une
copie du rapport que M^r
D. Le Roy, expert du Minist^r
de l'Etat, vient de nous
adresser au sujet d'un tableau
attribué à Cassini
(la déposition de la croix)
appartenant à l'Eglise
de Stambrecht.

Ag^s.

Ma Co. Dir.
Le Secrétaire
Dⁿ